



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



SECTEUR LANGUEDOC ROUSSILLON

COMMISSION REGIONALE des TERRAINS et INFRASTRUCTURES

Réunion du 11 Septembre 2017

PRESIDENT : Monsieur BONIT

PRESENTS : Messieurs BOULET – CARRIE – GAZE – LACAN – RICO – VALCROZE.



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est **APPROUVE** à l'**UNANIMITE**.



PV CFTIS – N°1 du 18/07/2017

District de L'AUDE

CARCASSONNE : Stade ALBERT DOMECH – Classement éclairage : Niveau « E3 »

PV CFTIS – N°14 du 03/07/2017

District de l'AUDE

GRUISSAN : Stade des MATEILLES 2 – Classement : Niveau « A 8SYE »

District du GARD LOZERE

SAINT JEAN DU PIN : Stade de la PLAINE DE PLOS – Classement éclairage : Niveau « E FOOT A 11 »

District de l'HERAULT

CORNEILHAN : Stade de CABRIERES – Classement : Niveau « A8 »

SETE : Stade RENE LLENSE – Classement : Niveau « 5 »

GRABELS : Stade OLTRA – Classement Eclairage : Niveau « E FOOT A 11 »

District des PO

ALENYA : Stade RAYMOND HERNANDEZ – Classement éclairage : Niveau « E FOOT A 11 »



CONTROLE TERRAINS

3 AOUT 2017

PAULHAN : Stade des LAURES YVES CROS



La CRTIS déclare **NON CONFORME** les éclairages ci-dessous :

NIMES : Stade des COSTIERES ANNEXES
PONT ST ESPRIT : Stade du CLOS BON AURE (depuis 2005)
LA GRANDE MOTTE : Stade MUNICIPAL B
POUSSAN : Stade ALBERT BOUTOU
SETE : Stade MAILLOL
SAINT ANDRE DE SANGONIS : Stade MUNICIPAL
LEZIGNAN : Stade GAUJAC
ROUSSON : Stade LAURENT BLANC 1
CONQUES SUR ORBIEL : Stade MUNICIPAL

Le Secrétaire,